

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1230

présenté par

M. Pierre Cazeneuve, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et
de l'aménagement du territoire

ARTICLE 1ER SEXIES

Compléter l'alinéa 8 par les mots suivants :

« et, après la première occurrence du mot : « enquête », il est inséré le mot : « publique » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.